

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Commune de Troyes
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour un montant compris entre 90 000 HT et 216 000 euros HT
Référence :	202604091534_
Date de mise en ligne :	Le mercredi 09 septembre 2026 à 15:30:02
Date de clôture :	Le mardi 03 novembre 2026 à 17:00:00
Titre :	Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande relatif à la fourniture de granulats pour la Ville de Troyes - Lots n° 1 et 2
Descriptif :	Le présent accord-cadre porte sur la fourniture de granulats destinés à l'entretien de la voirie communale. La consultation est passée selon une procédure adaptée en application des articles L. 2120-1-2, L. 2123-1-1° et R. 2123-1-1° du Code de la commande publique (CCP). L'accord-cadre est mono-attributaire. Le titulaire retenu sera consulté, à chaque survenance d'un besoin, par le biais de l'émission de bons de commande, conformément aux dispositions des articles R2162-1 à 6 du CCP, et aux articles R2162-13 et 14 pour les dispositions propres aux bons de commande. Cet accord-cadre mono-attributaire à bons de commande est régi en application de l'article R.2162-4 alinéa 2° du CCP, sans des montants minimums et avec des montants maximums, sur toute la durée de l'accord-cadre, fixés en valeur comme suit : Lot 1 : Fourniture avec ou sans livraison de concassés 100 000 € HT et Lot 2 : Fourniture avec ou sans livraison de sables et gravillons 100 000 € HT. Le présent accord-cadre est conclu pour une durée de 4 ans ferme à compter de sa date de notification au titulaire. L'émission des bons de commande ne peut intervenir que pendant la durée de validité de l'accord-cadre.

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES COLLEGIALEMENT

Question n° 2	Posée le 05/10/2026 à 18:07:32 <i>bonjour , pour le lot °2 vous demandez du gravillon lavé en 20/44 , pouvons nous répondre en 20/40 ? merci par avance .</i>
	Répondue le 06/10/2026 à 15:37:17 <i>Madame, Monsieur,</i> <i>Suite à la question d'un candidat, nous vous remercions de prendre connaissance de la réponse ci-dessous :</i> <i>Le CCTP spécifie article 2.1 du gravillon lavé 20/44 ; il n'y a pas de dérogation possible.</i> <i>Cordialement,</i>

Question n° 1

Posée le 05/10/2026 à 18:04:25

Bonjour, dans le lot N° 1 vous demandez du concassé calcaire 0/6 et du 0/14 or nous avons du 0/10 , pouvons nous répondre en 0/10?
idem pour le 0/100 nous avons du 0/80 .

merci par avance de votre retour .

Répondue le 06/10/2026 à 15:36:13

Madame, Monsieur,

Suite à la question d'un candidat, nous vous remercions de prendre connaissance de la réponse ci-dessous :

Le CCTP spécifie dans l'article 2.1 les typologies de concassés souhaités ; il n'est pas possible d'y déroger.

Cordialement,

La Direction de la Commande Publique et Achats Transversaux
